

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

13 juin 2019 à Montels

Compte rendu synthétique – Réunion n°41

Etaient présents :

Anne Calvet, Alain Chatelet, Christiane Causse, Claude Dubois, Corinne Eychenne, Gaëlle Fedrigo, Mélanie Gambino, Florence Guillot, Christian Juberthie, Jean Paul Métaillé, Sylvette Monier, Aurélien Ribes,

Etaient excusés : *Isabelle Bagdassarian, François Bourges, Jean Clottes, Gilles Corriol, Marc Deconchat, Nicolas De Munnik, Bernard Defaut, Olivier Guillaume, Steve Hagimont, David Labat, Gérard Largier, Frédéric Maksud, Emmanuel Menoni, Jean Michel Minovez, Annie Ouin, Gilles Pottier, Patrice Poujade, Jean Michel Salles, Philippe Sahuc.*

MOT D'ACCUEIL

Rédacteurs Anne Calvet, Claude Dubois, Gaëlle Fedrigo

Révision du dernier compte rendu

Un membre du Conseil scientifique s'interroge sur le paragraphe concernant les sollicitations des chargés de mission du PNR vers les membres du Conseil scientifique : *"Les scientifiques du CS du PNR peuvent être sollicités individuellement par les chargés de mission du PNR, qui auraient besoin d'une expertise scientifique dans leur projet. La procédure est la suivante: la sollicitation passe par l'intermédiaire de G Fedrigo qui en avertit la présidente du CS et met en relation un ou des chercheurs du CS et les chargé(e)s de mission"*.

Il est précisé que cela n'est pas contradictoire avec les articles de la Charte concernant le Conseil scientifique (cf memento). En effet, le Bureau décide des missions des agents du PNR. Le Conseil scientifique peut venir en appui et porter conseil aux chargés de mission, dans le cadre de leurs missions. Par ailleurs, le directeur, et par son intermédiaire le bureau du PNR, est tenu informé de ces échanges entre les membres du CS et les agents du PNR. Une phrase de précision sera ajoutée au précédent compte rendu avant publication sur le site internet.

Composition du Conseil scientifique

Jean Maurette, spécialiste en entomologie et membre du CA de l'ANA-CPIE, a fait part de sa démission du Conseil scientifique, comme suite à un déménagement. Il est rappelé que les personnes sont sollicitées pour participer au Conseil scientifique pour leur expertise et non pour la structure qu'elle représente. Le Conseil scientifique est donc questionné sur le remplaçant potentiel de Jean Maurette dans le domaine de l'entomologie.

Il est souligné l'importance de la présence d'un entomologiste dans cette assemblée, l'évolution des populations d'insectes pouvant être un marqueur des changements climatiques. La personne sollicitée devra être impliquée localement, afin de pouvoir s'investir au mieux dans le CS. Le laboratoire de Moulis et l'ANA-CPIE seront questionnés.

LECTURE ET COMMENTAIRES DE LA NOTE SUR LES FEUX ET VALIDATION

La présente note de synthèse offre un regard ouvert et transdisciplinaire sur le sujet des brûlages pastoraux, ce n'est pas un mémoire universitaire. Le document présenté reste pour le moment confidentiel et nécessite validation du CS.

JP Metallié et B Defaut ont produit des documents qui pourront compléter les parties qu'ils ont rédigées sans pour autant contredire les conclusions de la note. L'ensemble des co-auteurs sont chaleureusement remerciés pour leurs contributions (N De Munnik sera ajouté aux participants, ayant contribué aux débats lors de ses participations aux réunions). JP Metallié, B Defaut et G Largier sont remerciés tout particulièrement pour leur implication dans ce travail.

La note de synthèse a été présentée et très bien reçue par le Bureau du syndicat mixte, en présence de représentants invités de la chambre d'agriculture, de l'ONF et de la fédération pastorale de l'Ariège.

Présentation de la note

La note commence par une introduction qui cadre le sujet d'étude et montre les difficultés de traitement de ce sujet. L'appellation de « brûlages pastoraux » permet de réduire l'étude des feux aux espaces d'estive. La bibliographie est limitée aux ouvrages cités dans le texte.

La première partie présente un historique des brûlages pastoraux et aborde l'aspect réglementaire dans le temps long, puis aborde le projet de réglementation actuel (promulgué en mai 2019). Il est précisé que l'Ariège est le seul département des Pyrénées où il n'existe pas de cellule locale d'écobuage (CLE). La deuxième partie aborde les effets des brûlages sur les sols, les peuplements végétaux et animaux, et la troisième partie aborde la question peu connue des effets sur le changement climatique et la qualité de l'air, puis présente les projets de recherche existants ou à encourager. A propos des effets sur les sols, un des contributeurs de la note souligne que peu d'études sur les sols existent dans les Pyrénées : elles sont réalisées en Espagne pour le moment et en Grande Bretagne. Toute la difficulté réside dans le fait que les effets sur les sols ne sont pas uniformes. En fin de compte, quand on parle des brûlages pastoraux entre novembre et mars, les effets sont minimes car les sols sont froids et humides et les effets ponctuels s'estompent rapidement. Un autre auteur de la note commente la partie sur l'influence des brûlages sur la qualité de l'air : de petites quantités de carbone sont émises par ces pratiques mais sans effet notable relevé. En brûlant une surface, on limite sa capacité à être un puits de carbone. Des particules en suspension sont émises, mais on manque de données pour quantifier ces émissions. La note précise qu'il serait judicieux de disposer de dispositifs de mesure en vallées et en altitude. Il existe des moyens portables mais qui demandent un suivi par des chercheurs. Les résultats et leur analyse devront par ailleurs distinguer l'émission de particules par les brûlages et par d'autres sources de pollution (voitures, autres feux...).

La note conclut principalement sur la nécessité de former et informer les professionnels et la population, sur la nécessité de construire et de poursuivre de travaux de recherche, en particulier comparatifs sur les différentes méthodes de débroussaillage, et sur l'intérêt qu'il y aurait à créer, former et animer des commissions locales d'écobuage (qui existent dans des départements voisins). Les remarques du CS sur le projet de réglementation ont été adressées aux services de l'état par l'intermédiaire du directeur du PNR, avant la publication de la nouvelle circulaire (en annexe). Une présentation de cette note de synthèse a été proposée aux services de l'état et pourrait avoir lieu à l'automne 2019, ainsi qu'une présentation à l'ensemble des élus du comité syndical.

L'ensemble des membres du CS présents apprécie le travail fourni et émet les remarques suivantes, qui ne modifient pas les conclusions de la note de synthèse.

Un membre du CS a proposé en amont de la réunion une modification d'un paragraphe sur les effets des brûlages sur les peuplements animaux, qui est validé par le CS et sera intégré.

Une géographe spécialiste du pastoralisme dans les Pyrénées, se propose pour réécrire une partie de la conclusion, celle qui aborde le sujet de la PAC et des évolutions du pastoralisme. L'assemblée est d'accord, cette contribution sera apportée d'ici fin juin.

Des membres du CS demandent que le petit paragraphe de conclusion de la partie 2 soit réécrit, en collant davantage au sujet de cette partie, à savoir les effets des feux sur les sols, les peuplements végétaux et animaux, pour en faire une synthèse, sans l'élargir à la question du reboisement ou du sylvo-pastoralisme, trop générale. Cette réécriture sera demandée conjointement aux rédacteurs de cette partie.

Par ailleurs, un membre du CS se déclare d'accord pour participer éventuellement à la rédaction d'une offre de stage de master 2 sur la question de l'acceptabilité sociétale des brûlages, en fonction des attentes du PNR et dans la mesure où le PNR pourrait le financer. Cette proposition sera transmise au directeur du PNR.

LES RENCONTRES ET ATELIERS – TRAVAIL SUR LE CONTENU

Les rencontres avec les scientifiques : 18 et 19 octobre

Le format choisi pour ces 7èmes rencontres qui coïncident avec les 10 ans du PNR, et les conférences possibles sont présentés au CS pour avis. L'après-midi se poursuivra avec le groupe de travail sur les rencontres et précisera le programme (en annexe de ce CR).

Thématique proposée : RECHERCHE ET TERRITOIRE, D'HIER A DEMAIN. Titre exact à préciser par le GT

	vendredi 18 octobre	samedi 19 octobre
MATIN	Salle Max Linder – Saint Girons	Salle Max Linder – Saint Girons
MIDI	Restaurant Carré de l'Ange	Repas tiré du sac
APREM	Saint Lizier (ateliers tournants localisés)	CNRS de Moulis (ateliers tournants)

Les sujets suivants sont particulièrement appuyés par les membres du CS :

- L'actualité de l'archéologie et la protection des grottes
- Les effets du changement climatique sur les animaux, et le sujet de la biodiversité et des écosystèmes, deux conférences proposées par le directeur du CNRS de Moulis, M. LOREAU, et son adjoint M Clobert.
- Les particules plastiques dans les lacs d'altitudes : sujet très actuel, médiatisé. Les chercheurs de l'OHM seront sollicités sur cette thématique.
- L'installation d'agriculteurs dans le haut Vicdessos (labo GEODE)
- Le sujet du grand tétras (publication récente) ou de la gentiane jaune.
- Les évolutions de l'enneigement face au changement climatique (OHM)
- Le sujet de la mobilité (à partir du rond-point de St Lizier)
- Le sujet de la relation espaces ruraux et métropoles.

Une attention particulière sera portée à l'équilibre entre sciences sociales et sciences naturelles. Les travaux de recherche présentés devront concerner le territoire du PNR et être des travaux de recherche scientifiques avérés, reconnus et récents. L'animation sera conduite par une journaliste, Cécile Dupont.

Les cafés du futur – novembre et décembre

Ces quatre rencontres permettront de mettre en valeur les travaux de recherche sur le territoire, donc viennent comme événements complémentaires des rencontres. Ils ont pour objectif de faire connaître les travaux de recherche du territoire au grand public et s'inscrivent notamment dans le cadre de la révision de la charte du SMPNR (notion prospective)

16 novembre à Seix à la Gourmandine

30 novembre Auzat au bar des 3000

7 décembre à Alzen à l'écomusée

14 décembre à Lorp Sentaraille à la médiathèque

Deux animatrices se chargeront de l'animation des cafés (Camille Patillon et Lisa Bergeron).

PRESENTATION DES OUVERTURES PAYSAGERES EN VICDESSOS ET DE LA NOUVELLE

JOURNEE « PAYSAGE EN VICDESSOS » EN PARTENARIAT AVEC L'OHM

Mme Laure Chevillard, Chargée de mission paysage (préservation des atteintes au paysage) – diaporama de la présentation en annexe.

Le SMPNR a engagé des opérations nommées « ouvertures paysagères » depuis sa création. C'est par la suite qu'est apparue une demande fédératrice de conservation de paysage, qui a pu s'appuyer sur ces opérations. Depuis, ces projets vont au-delà de simples projets de coupe, et permettent la mise en place de gestion adaptée sur le terrain, comme suite à la reconquête de l'espace (installation de nouveaux agriculteurs notamment). L. Chevillard présente la réflexion à différentes échelles : au niveau des communes et des vallées, échelle plus pertinente pour la mise en œuvre de ce type de projets.

Deux projets du PNR ont été sélectionnés à la suite d'un appel à projet national, et une équipe de prestataires mène l'étude. La démarche :

- est participative aux différentes étapes du projet : diagnostic, stratégie, plan d'actions avec la plus large concertation possible.
- Rassemble une équipe pluri-disciplinaire de paysagistes, écologues et experts en concertation et animation de la concertation.

Ces projets devraient permettre de passer de la notion de Paysage témoin à celle de Paysage médium pour éveiller des perspectives nouvelles d'aménagement du territoire.

L. Chevillard souhaite dialoguer et nourrir la réflexion du groupe projet par des échanges avec les membres du Conseil scientifique, et demande notamment la possibilité de soumettre à certains membres du Conseil scientifique le travail de rédaction d'un dossier de synthèse, notamment pour relecture. Elle présente la construction de ce dossier :

La partie 1 porte sur l'histoire du paysage (en appui sur les travaux de Juliette Carré)

La partie 2 présente la notion de paysage Médium (en appui sur les travaux de Pierre Dérioz)

La partie 3 borde la mise en projet du territoire, en particulier des projets d'installation agricoles dans les réserves foncières d'espaces en déprise (en appui sur les travaux coordonnés par Corinne Eychenne) ainsi que le changement de regard sur les paysages, autour des travaux menés par Hélène Copin.

Enfin la partie 4 présente des expériences menées sur d'autres territoires comme Viscos, la vallée de la Bruche (Vosges)... La conclusion posera la question de l'existence potentielle d'un « équilibre sylvo-pastoral ».

Un membre du CS (C Eychenne) est d'accord pour travailler sur ce sujet, avec d'autres collègues (relecture, apport éventuel de compléments). D'autres membres font des remarques,

- sur la question de « l'équilibre » sylvo pastoral, soulignant qu'il s'agit plutôt, dans la longue durée, d'un constant « déséquilibre » et d'une succession de « crises »,
- sur la question de l'effectivité d'installations agricoles de ces espaces. Il est répondu que 3 installations sont en projet, malgré des difficultés de maîtrise du foncier.

CALENDRIER

25 mai, intervention de JM Minovez pour l'association des Consoranni, sur les papeteries en Couserans

29 juin Intervention de G Pottier dans le cadre de Pyrénées Partagées, sur le Lézard du Val d'Aran et le Calotriton

29 septembre Intervention de C Dubois dans le cadre de Pyrénées Partagées sur le patrimoine minier et métallurgique dans la vallée de Riverenert

1 octobre, réunion du CORP à Paris

18-19 octobre 7èmes Rencontres des scientifiques

Cafés du futur : 16 et 30 novembre, 7 et 14 décembre

Prochain CS, probablement semaine 51 du 16 au 21 décembre. Un Framadate sera proposé aux membres.